RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITÉ
DE SAINT-BARTHÉLEMY

CIRCULATION ROUTIÈRE

# DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

(Article 41 de la Convention de Vienne sur la circulation routière du 08 novembre 1968)
(Art.7- V de l'arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire)

**Merci de remplir ce formulaire en lettres majuscules**

Numéro NEPH
(réservé à l'administration)

**Nom de naissance**
Nom qui figure sur votre acte de naissance

**Prénoms**
Dans l'ordre de l'état civil

**Date de naissance** Jour Mois Année Sexe : F M **Tél.**

**Commune de naissance** **Code Postal**

**Pays**
Si vous êtes né à l'étranger

**Adresse**
Numéro et nom de la rue ou Quartier

**Complément d'adresse**
Lieudit – Nom du propriétaire

**Code Postal - Commune**
Si vous êtes né à l'étranger

**Courriel**

**Le permis de conduire international est la traduction du permis de conduire national ou local.
Il autorise la conduite des mêmes catégories de véhicules que celles du permis national. Il est valable TROIS (3) ANS, uniquement en dehors du territoire national et à condition d'être accompagné du permis de conduire national ou local en cours de validité.**

**Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins autres que celles pour lesquelles, elles sont collectées.** ☐
La loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès du Service Circulation Routière de la collectivité, Service des Permis de conduire par voie postale (cf. Article L225-3 du Code de la route).

**Je soussigné (e), (le ou la déclarante), atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessous sont exacts.**

**Fait à Saint-Barthélemy, le**

**SIGNATURE DU DEMANDEUR**

**PHOTOGRAPHIE**

**La photo doit être collée ci-dessus à l'adhésif double face sans déborder du cadre**

**PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE :**

- ☐ Le permis de conduire national ou local ORIGINAL ainsi que la copie recto/verso .
- ☐ Deux photographies d'identité identiques, récentes, conformes aux normes règlementaires.
- ☐ La photocopie d'une pièce d'identité en couleur (Carte d'identité ou passeport) + original
- ☐ La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom (Facture EDF – TELECOM – Eau ou Contrat de Location + les trois dernières quittances de loyer ou l'attestation d'assurance du logement en cours.
- ☐ Le permis international à renouveler, le cas échéant.
- ☐ La somme de 25 euros correspondant au prix du permis.

**Tout permis obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues aux termes des articles 441-6 et 441-10 du Code pénal.**

**COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHELEMY – Direction de la Circulation Routière et des Transports
Service des Permis de conduire – Bâtiment administratif de Lorient – 97133 SAINT-BARTHELEMY
Tél. 0590 51 09 39 – Mail : permis_de_conduire977@orange.fr**